

Chère consœur, Cher confrère,

Quelques informations brèves sur la vaccination

ROUGEOLE 1

Le vaccin monovalent contre la rougeole est en **rupture de stock** dans les pharmacies en raison de l'épidémie qui prend toujours de l'ampleur.

Une réserve est accessible sur demande chez Sanofi Pasteur MSD (téléphone : 0 825 822 246) pour les indications spécifique de ce vaccins monovalent, c'est à dire chez les BB entre six et neuf mois qui auraient besoin de cette vaccination.

ROUGEOLE 2

L'épidémie de rougeole semble entrée dans une phase de décroissance saisonnière. Toutefois, ce n'est qu'un repli saisonnier ; la « puissance » de l'épidémie ces derniers mois (3000 cas en France en mars 2011 via la déclaration obligatoire !), et l'enquête de séro prévalence de l'InVs qui chiffre à **1 million 300 le nombre de personnes entre 2 ans et 29 ans naïf par rapport au virus**, laisse présager d'un automne prochain très inquiétant. Les pouvoirs publics sont toujours tétanisés par l'ATCD de la grippe A et ne semble pas se décider à mettre en œuvre la seule mesure capable d'enrailler l'épidémie, c'est à dire une campagne de vaccination « massive » visant en gros 55 % des personnes de 2 ans à 31 ans naïves vis à vis de la rougeole soit 700 000 personnes. **Dans les Bouches-du-Rhône cela représente 20 000 personnes à vacciner** en priorité. Bien entendu ce chiffre ne peut être atteint qu'avec les médecins généralistes. Cela sera-t-il suffisant ?

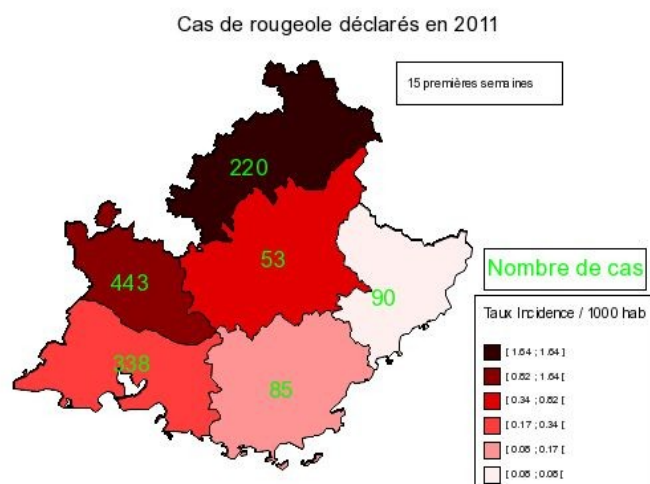
En attendant, pensez à la vaccination rougeole à chaque occasion de consultation d'une personne née après 1980 (certificats divers, banal angine, etc.), et compléter le schéma vaccinal en deux doses de vaccins triple (ROR) si besoin.

ROUGEOLE 3 : CHIFFRES

La France est le premier exportateur de cas de rougeole en Europe du Nord et en Amérique ! Nous arrivons en deuxième position après la Bulgarie pour l'augmentation de l'incidence. En 2010, l'incidence de la rougeole en France a été multipliée par 3 chez les moins de un an (les plus fragiles) et par 5 pour les plus de 20 ans (où on compte les 5 décès).

En région PACA, **1229 cas** de rougeole ont été déclarés depuis le début de 2011. (moins de 500 cas pour toute l'année 2010) La surveillance de l'épidémie de rougeole au travers des données des services d'urgences produisant des résumés de passages aux urgences (RPU) codés (23 services des urgences de la région PACA) confirme les tendances observées par les déclarations obligatoires. Depuis le début de l'année 2011, **549 passages aux urgences pour rougeole** ont été enregistrés. Parmi les 549 passages aux urgences pour rougeole, on note 4 cas compliqués d'une encéphalite (patients de 1, 6, 8 et 24 ans), 30 cas compliqués d'une pneumopathie (16 enfants et 14 adultes) et un cas avec complications intestinales (patient de 19 ans).

Carte : Cas de rougeole signalés au cours des 15 premières semaines de l'année 2011 en PACA



ROUGEOLE 4

L'attitude pratique devant un **cas contact isolé** est différente de l'attitude pratique devant **des cas groupés** (plus de 3 cas dans le même lieu). Dans certaines situations rares, il peut être utile de prescrire des *immunoglobulines*. Si vous croisez ces situations, renseignez vous !

ROUGEOLE 5

N'oubliez pas que vous pouvez demander des **kits de diagnostic salivaire** à l'ARS (gratuit pour vous et votre patient). Les prélèvements sérologiques peuvent être prescrit à visée diagnostique si l'on dispose d'un laboratoire pouvant rendre le résultat **en moins de 3 jours** (recherche des IgM et IgG spécifiques).

COQUELUCHE

Les conditions de prise en charge du **diagnostic biologique** de la coqueluche ont été modifiées depuis le 15 mars 2011. La sérologie de la coqueluche n'est plus remboursable ; il existe une nouvelle cotation : la recherche par PCR de *Bordetella pertussis* et *Bordetella parapertussis* sur aspiration nasopharyngées transnasales ou écouvillonnages nasopharyngés (B140 = 37.80€).

Conditions obligatoires : **toux inférieure à 3 semaines** et **vaccination supérieure à 3 ans** (ou statut vaccinal non connue) ; ces deux critères cliniques doivent obligatoirement accompagner le prélèvement pour obtenir le remboursement. En cas de toux supérieure à 3 semaines, vous pouvez éventuellement prescrire un dosage des IgG anti toxine pertussique, non remboursable par la sécu.

SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION (SEV)

La SEV se fera du 26 avril au 2 mai (6 mai à Marseille du fait des vacances). Notre service organise le **vendredi 6 mai** (à l'hôpital de la Timone) une **conférence** sur la vaccination conçu pour les élèves IDE de Marseille. Ceux qui ne travailleront pas le vendredi après midi seront les bienvenus ; demandez moi le programme.

Visitez le site : <http://www.semaine-vaccination.fr/>

MESVACCINS.NET

Ce site internet, indépendant de l'industrie pharmaceutique, à mis au point un système expert sur les vaccins fondé sur les recommandations officielles du Haut Conseil de la santé publique. Côté grand public, il s'agit d'une aide à l'éducation préventive, côté professionnel de santé, d'une aide à la décision médicale. Un « **Carnet de vaccination électronique** » utilise ce système expert de façon gratuite et sécurisé, et invente une nouvelle collaboration patient-professionnels de santé. Le médecin traitant est le seul autorisé à valider le formulaire pré-complété par le patient (profil santé).

FORMATION OGC (INDEMNISEE) SUR LA VACCINATION A MARSEILLE

Une journée de FMC pour les médecins généralistes sur le thème « *Vaccination, de la stratégie à la pratique* » est organisée à Marseille le **samedi 21 mai**, par la Société Française de Médecine Générale. J'en serais « l'expert ». Une occasion de se rencontrer ! Information sur le site de la SFMG (<http://www.sfmfg.org>) et/ou à c.guiguen@sfmg.org.

(NB : Si vous organisez une formation -sans laboratoire- sur les vaccinations ou sur la santé des voyageurs à Marseille, vous pouvez me contacter pour diffusion de l'information).

Docteur Didier Seyler, médecin responsable du service des vaccinations de la Ville de Marseille

Marseille, le 26 avril 2011

Notes :

Contacts de l'Agence Régionale de Santé pour les déclarations obligatoires (DO) et les demande de kits salivaires rougeole.

Réception des alertes : 04.13.55.80.00
Mel : ars-paca-vss@ars.sante.fr
Télécopie : 04.13.55.83.44

Fiche de notification de la rougeole :

http://www.invs.sante.fr/surveillance/mdo/fiches/fiche_rougeole.pdf

Les recommandations officielles du calendrier vaccinal français 2011 :

http://www.invs.sante.fr/beh/2011/10_11/beh_10_11.pdf